

Téléthon : les Vauclusiens ont été très généreux

Les chiffres définitifs des dons récoltés à l'occasion de la dernière édition du <u>Téléthon</u> organisée les 3 et 4 décembre derniers viennent de tomber.

L'opération caritative a ainsi permis de récolter 85,93M€ au niveau national, dont 5,36M€ dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Alors que le compteur affichait 73M€ en fin d'émission cette édition 2021 placée sous le parrainage du chanteur Soprano a ainsi permis de retrouver des niveaux de dons pratiquement au niveau de ceux d'avant la pandémie de Covid-19.

« Dans le contexte particulièrement incertain que nous vivons, il est réconfortant de constater, une fois de plus, que la solidarité et la générosité sont des valeurs sûres et largement partagées », se félicite Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-Téléthon.

Les Vauclusiens se sont notamment distingués lors de ce Téléthon 2021 en donnant 541 138€. Un montant bien en deçà des sommes récoltés auparavant dans le département : 388 423€ en 2019, 356 656€ en 2018 et 331 495€ en 2017.

Dans le même temps les autres départements de la région ont aussi fait preuve de générosité puisque plusieurs d'entre eux affichent des montants de dons à la hausse : 1,98M€ récoltés dans les Bouches-du-Rhône, 1,33M€ dans les Alpes-Maritimes, 1,13M€ dans le Var, 195 139€ pour les Alpes-de-Haute-Provence et 159 473€ dans les Hautes-Alpes.

Pour faire mieux : rendez-vous les 2 et 3 décembre prochains sur les chaînes du groupe France télévisions pour le Téléthon 2022.

Budget 2022 : le Département de Vaucluse adopte un budget en hausse de 2,4%



Ecrit par le 9 novembre 2025



Une longue séance de l'exécutif vauclusien, 3 tomes de délibérations-papier qui s'étalent sur 2675 pages...

Elle a débuté par un introduction de la présidente, Dominique Santoni. « Nous qui vivons en France, qui bénéficions de la liberté de parole et d'actions, nous qui pouvons échanger, débattre, voter et exercer ces droits démocratiques. Pendant ce temps-là, en Ukraine, à 3h d'ici, des hommes se battent et meurent, des femmes et des enfants souffrent, certains fuient les combats et quittent tout pour se réfugier chez nous. Je vous propose une délibération supplémentaire pour mettre à disposition un local qui accueillera ces réfugiés ukrainiens dans le Vaucluse ».

Hervé de Lépineau (RN) s'est étonné qu'il n'y ait « Jamais eu de task-force pour nos compatriotes dans le besoin alors que notre département est l'un des plus pauvres de France ». Réponse de Dominique



Santoni : « Les réfugiés se retrouveront dans des logements de fonction vacants, donc inoccupés et l'accueil se fera boulevard Limbert à Avignon dans un ancien magasin de musique vide (Dampierre). Sincèrement, il nous revient collectivement, de faire de nos débats du jour, des débats dignes, respectueux et conformes à ce que nous sommes nous Français, pour une République fière et forte de sa démocratie ».

Le premier budget de la nouvelle présidente

Pour le 1er budget de sa mandature, la présidente a insisté sur son aspect « équilibré » avec des recettes de fonctionnement qui progressent de +4.8% pendant que les dépenses augmentent 2 fois moins vite (+2.4%). Avec un investissement de 120M, un record. Et une double mission : solidarité et développement.

Ce budget a été détaillé par le sénateur Jean-Baptiste Blanc. « Il se veut ambitieux et réaliste. Il s'établit à 715,6M€ – contre 699, 1M€ en 2021 (+2,4%). Il traduit notre volonté intangible de préserver les actions en faveur des Vauclusiens et des territoires, malgré les ponctions de l'Etat qui depuis 2014 représentent une perte cumulée de 206,9M€ ». Le social grimpe en flèche : +3,9M€ pour les handicapés, +7,2M€ pour les séniors, +1,8M€ pour l'enfance. Le revenu de solidarité active coûte 113M€ cette année, en constante évolution à la hausse.

Une part importante est accordée à l'amélioration de l'état des routes (52,9M€), à l'entrée ouest de Pernes, à la déviation d'Orange, au carrefour de Bonpas ou à la suppression du passage à niveau n° 15 particulièrement accidentogène à l'Isle-sur-la-Sorgue. 13 M€ seront affectés au renforcement de ponts, 11,6M€ aux véloroutes. Le patrimoine bâti bénéficiera de travaux de rénovation à hauteur de 3,5M€ (pour les façades et le toit du Palais des Papes ou la construction du futur Pôle Archives Départementales). Enfin, une vingtaine de millions seront alloués à la réhabilitation des collèges de Bédarrides, Sorgues, Vedène, du Pontet et de Cabrières.



Ecrit par le 9 novembre 2025



Dominique Santoni, première femme à la tête du Conseil départemental de Vaucluse, a présenté le premier budget de sa nouvelle mandature. Un budget adopté malgré 2 abstentions et 6 oppositions.

Recrutement de 8 médecins dans le cadre du plan santé

Yann Bompard (Ligue du Sud) dénoncera « Le désengagement chronique de l'Etat. Nos marges de manoeuvre se réduisent comme peau de chagrin. Les dépenses automatiques grimpent pendant que les recettes chutes, un vrai effet-ciseaux ». A gauche, André Castelli apprécie « Votre humanité, votre courage, Madame la Présidente, mais votre Plan Santé ne fait pas partie de nos compétences et nous entraîne dans un engrenage compliqué ». Ce à quoi, Dominique Santoni rétorquera que « Recruter 8 médecins pour lutter contre les déserts médicaux du territoire vauclusien n'aura qu'un impact budgétaire minimum puisque la Sécurité Sociale remboursera 100% du coût et que son incidence ne sera que de 300 000€ en tout sur un budget global de plus de 716M€ ». Quant à Hervé de Lépineau, il ironisera sur « L'idéologie collectiviste de l'élu de Montfavet » et enchaînera : « Les dignitaires adorent venir en vacances dans le Luberon pour profiter des cigales et du rosé-piscine. Mais avec le renchérissement du taux des prêts, la hausse de l'inflation, la fin du mirage du télé-travail, les notaires assistent à une chute



des transactions immobilières. Devons-nous nous attendre à une aggravation des prélèvements ? Que Macron arrête de siphonner les collectivités locales. Le problème c'est que appellerez à voter pour celui qui nous martyrise au soir du 1er tour de la présidentielle ».

La gauche vote le budget mais sera vigilante sur sa mise en pratique

Jean-François Lovisolo prendra la parole pour expliquer « A l'issue des élections cantonales, la gauche était majoritaire en voix et en sièges. Nous vous avions donné rendez-vous pour le 1er budget de cette cette majorité. Il protège les plus fragiles, il ne laisse personne sur le bord du chemin quand la guerre est à nos portes et la situation sanitaire incertaine. Nous voterons donc ce budget mais nous resterons vigilants si le compte n'y était pas ». Enfin Anthony Zilio (grâce à qui la majorité départementale est passée à droite avec son binôme Christine Lanthelme), il saluera « Les efforts entrepris pour promouvoir l'attractivité économique du département, la recherche des équilibres financiers, sociaux et économiques de chaque canton, urbain et rural, riche et pauvre ».

Malgré 5 abstentions et 6 oppositions, le budget sera adopté à la majorité absolue par 23 voix.

Les votes:

Pour : Dominique Santoni, Elisabeth Amoros, Suzanne Bouchet, Pierre Gonzalvez, Christelle Jablonsky-Castanier, Thierry Lagneau, Patrick Merle, Christian Mounier, Corinne Testud-Robert, Jean-baptiste Blanc, Marielle Fabre, Christine Lanthelme, Laurence Lefevre, Léa Louard, Jean-françois Lovisolo, Fabrice Martinez-Tocabens, Max Raspail, Sophie Rigaut, Alexandre Roux, Myriam Silem, Noelle trinquier, Bruno Valle, Anthony Zilio.

Abstention: Samir Allel, Valérie Andres, Yann Bompard, André Castelli, Annick Dubois,

Contre : Florelle Bonnet, Danielle Brun, Hervé De Lépineau, Joris Hebrard, Jean-claude Ober, Marie Thomas de Maleville

La députée Souad Zitouni nommée membre titulaire de la commission régionale du FDVA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2025



FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Toujours engagée dans des causes qui touchent la vie des Vauclusiens, la députée de la 1^{ère} circonscription du Vaucluse <u>Souad Zitouni</u> vient d'être désignée membre titulaire de la commission régionale du <u>Fonds pour le développement de la vie associative</u> (FDVA).

Nommée par Richard Ferrand, le président de l'Assemblée nationale, Souad Zitouni est devenue membre titulaire de la commission régionale du FDVA. Ce dernier permet de soutenir les associations qui souhaitent développer la formation de leurs bénévoles, mais aussi leur fonctionnement et leurs projets innovants. Depuis le début de son mandat en mars 2020, la députée de la 1^{ère} circonscription du Vaucluse a pris part à de nombreuses causes qui touchent, de près ou de loin, le département.

Entre la protection des enfants contre les écrans, la lutte pour la mise en place d'un système de santé à l'Université d'Avignon, ou encore son soutien envers le personnel des hôpitaux et des Ehpad, c'est tout naturellement que Souad Zitouni se tourne vers la vie associative du département. La députée se dit prête à « accompagner et soutenir financièrement le fonctionnement et les projets associatifs en Vaucluse au sein de la commission régionale. »

V.A.



Covid-19 : léger rebond en Vaucluse

Après être descendu à 548 cas de Covid pour 100 000 habitants en Vaucluse en semaine 9 (du 28 février au 6 mars), le taux d'incidence remonte légèrement dans le département la semaine dernière (semaine 10, du 7 au 13 mars). Ce taux s'établit désormais à 586, bien loin cependant des pics enregistré fin janvier avec 3 624 cas pour 100 000 Vauclusiens.

Sur 7 jours, c'est autour de Pertuis et du Sud-Luberon que les taux restent les plus élevés (voir tableau cidessous). Dans les autres territoires de Vaucluse, les hausses sont plus modérées. Les tendances continuent même d'être encore à la baisse dans les communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, de Ventoux-Sud et de l'Enclave des papes – Pays de Grignan.

Baisse des hospitalisations et stagnation de la vaccination

Par ailleurs dans le même temps, aujourd'hui 251 personnes sont hospitalisées dont 5 en réanimation et soins intensifs (moyenne d'âge 59.3 ans, 0 patient vacciné), soit 3 personne de moins en 7 jours. Pour les autres on observe 138 en hospitalisation conventionnelle (-30 personnes en 7 jours) ainsi que 108 en soins de suite et réadaptation (-3 personnes en 7 jours).

Pour rappel le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre 2020, avec 526 personnes hospitalisées.

On déplore 15 décès à l'hôpital durant cette semaine 10 en Vaucluse ce qui porte à 1 502 décès dans le département depuis le début de l'épidémie.

Enfin côté vaccination, les Vauclusiens ont été moins d'un millier à s'être fait injecter une 2° dose en 15 jours (74,8% de la population générale contre 79,4% pour la moyenne nationale). Sur cette période, ils ont été un peu plus (2 644) à procéder à une 3° dose (53,6% de la population du département contre 58,4% à l'échelle hexagonale).

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse 'Le territoire n'attend pas'

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse continue à se battre sur tous les fronts. Au programme ? Un décryptage de la Loi 3DS aux élus et techniciens des communes de Vaucluse ; La déshumanisation des gares de Vaucluse et toujours la défense de l'huile essentielle de

lavande et de lavandin face à la règlementation européenne Reach.

La loi 3DS

Dernièrement, <u>Lucien Stanzione</u>, sénateur de Vaucluse a réuni 30 élus locaux et techniciens vauclusiens sur le texte de la <u>Loi 3DS</u> (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale). Objectif ? Présenter et décrypter la Loi tout en recueillant leurs questionnements et propositions. Le sénateur était accompagné, dans cette démarche, par maître Bluteau du Barreau de Paris.

Ils y ont participé

Les élus des communes d'Avignon, d'Ansouis, de Caromb, de Caseneuve, d'Entraigues-sur-la-Sorgue, de Faucon, de Jonquières, de l'Isle-sur-la-Sorgue, de Lauris, de Piolenc, de Sablet, de Saint-Cécile-les-Vignes, de Sault, de Savoillans, de Sivergues ainsi que des représentants d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et du Conseil départemental ont assisté à cette réunion en présentiel et en webinaire.

Lucien Stanzione a décrypté pour les élus et techniciens vauclusiens la <u>Loi 3DS</u> (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale

Contre la déshumanisation des gares en zones rurales

Lucien Stanzione ne décolère pas. Il ne comprend pas que les guichets humains soient éradiqués des gares de Carpentras, Sorgues et Bollène, discrètement remplacés par des automates. En tout, 13 emplois de chargés de vente, de chef de service et d'agent de réserve auront été supprimés début mars. Un mode opératoire qui pourrait bien entamer les forces vives de la gare TGV d'Avignon et de Cavaillon. Également le sénateur s'indigne que la gare du Thor ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite et demande que des dispositifs soient mis en place pour le permettre. L'homme politique ne peut se résoudre à ce que l'humain disparaisse dans les services publics ruraux et n'ose pas penser à la peu qualitative image de marque que cela induit pour la SNCF mais aussi la Ville auprès des habitants et également des touristes.

Les gares de Carpentras, Sorgues et Bollène accueillent désormais des automates en lieu et place des guichets humains

Pour la défense des huiles essentielles de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, et Marie-Pierre Monier, son homologue Drômoise ont à nouveau écrit à Julien de Normandie, ministre de l'Agriculture et de l'économie réaffirmant leur soutien à la filière des <u>huiles</u> <u>essentielles de lavande et de lavandin</u> en passe d'être affiliés, par le programme européen Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) aux 'produits chimiques dangereux'.

Sortir de l'ornière

Pour sortir de l'ornière, les sénateurs expliquent : « si les huiles essentielles ont été initialement classées comme produits chimiques dans le traité de Rome, leur production est aujourd'hui reconnue comme

exclusivement naturelle ainsi que le précise la définition de la norme ISO relative aux huiles essentielles. Aussi, elles relèveraient aujourd'hui de la définition des produits agricoles figurant à l'article 38 du Traité de Rome et réaffirmée par le traité de Lisbonne : « Par productions agricoles, on entend les produits du sol, de l'élevage et de la pêcherie, ainsi que les produits de première transformation qui sont en rapport direct avec ces produits ».

Cueillette de la lavande DR

Protéger

Pour les sénateurs de Vaucluse et de la Drôme : « La sauvegarde de ce patrimoine de 30 000 hectares sur trois départements : Vaucluse, Drôme et Alpes-de-Haute-Provence, dont les pratiques de culture sont entrées, depuis 2018, à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national revêt un enjeu majeur pour les territoires de Vaucluse. Si la culture de la lavande et du lavandin disparaissaient l'économie, les paysages, les couleurs et les fragrances de la Provence seraient irrémédiablement bouleversés.»

Le problème ?

Le problème ? Reach associe l'huile de lavande à un produit chimique, particulièrement le Linalol, potentiellement réputé allergène. La Communauté Européenne, en classant l'huile essentielle de lavande dans les produits chimiques, porterait un coup fatal à sa culture, à sa production ainsi qu'à sa vente, alors qu'en France et en 2021, 140 tonnes ont été produites.

Le risque à court terme ?

Le risque à court terme ? Que les acheteurs de matières premières des multinationales et des grands parfumeurs revoient rapidement leurs formulations, s'inquiète Lucien Stanzione, évinçant durablement les huiles essentielles extraites des PPAM (principales plantes à parfum, aromatiques et médicinales) produites, en France, par plus de 6 527 exploitations agricoles sur plus de 67 513 hectares dont 33 094 pour la lavande et le lavandin. Pour mémoire, la lavande, le lavandin, la sauge sclarée, la rose, la violette, le jasmin et les fleurs de Bigaradier sont les plus présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Drôme.

Soutien à Olivier Dubois le journaliste otage au Mali

Enfin, le sénateur se mobilise pour la libération d'Oliver Dubois, otage au Mali depuis plus de 10 mois qui a été enlevé à Gao, après avoir voulu interroger un chef intermédiaire du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda. « Père de deux enfants, il a étudié à Avignon et sa famille, restée sans nouvelle de l'enquête antiterroriste ou des services de l'Etat, est très inquiète. Je le suis également compte-tenu du désengagement militaire progressif de la France dans cette région. Le 10 février, dans un courrier au Ministre de l'Europe et des affaires Étrangères, j'ai rappelé mon attachement à la lutte contre le terrorisme et à la liberté de la presse. Je lui ai demandé de bien vouloir me tenir informé des suites réservées aux demandes d'entretien de sa famille. » Le sénateur avait participé à la manifestation de soutien qui s'était déroulée le 20 janvier dernier devant l'hôtel de ville de la mairie d'Avignon.

«



Vaucluse : qui fait la meilleure baguette de tradition française ?



Une quarantaine de participants était en compétition lors du 11^{ème} concours départemental de la 'Meilleure baquette de tradition française'.

A la manette : le <u>Groupement des artisans boulangers pâtissiers de Vaucluse</u>. Le président du jury ? Rodolph Couston, professeur de boulangerie au lycée Reboul à Valreas et au CFA d'Avignon de l'<u>Urma Paca</u>. Quelques élus ont tenu à être présent lors de la remise des prix : Valérie Coissieux, présidente Chambre des métiers Vaucluse, Claude Tummino, adjoint au maire de la ville d'Avignon, Nordine Saihi, CCI de Vaucluse, Catherine Chevalier, CFA d'Avignon de l'<u>Urma Paca et Cathie Clota, présidente de l'<u>U2P Vaucluse</u>. Julien Fraysse, sous-préfet en charge de la relance, était également de la partie.</u>



Le gagnant n'est autre que William Schmidt de la boulangerie <u>'Au pain d'antan' à Valreas</u> qui remporte la 1^{ère} place de la catégorie artisan. Il s'entraîne d'ores et déjà pour représenter le Vaucluse au concours régional qui aura lieu les 6 et 7 avril prochain au CFA de Carros. Antoine Piquet du CFA d'Avignon remporte, lui, la catégorie apprenti.

« Et comme nous sommes artisans, nous avons tenu cette année à mettre aussi en avant un autre artisan d'un autre domaine : la métallurgie », indique les artisans boulangers. Pierre Bonnet Bruna de l'entreprise Mecaval à Sarrians a ainsi créé et fabriqué les trophées de cette année. Les artisans boulangers ont par ailleurs remis une centaine de baguettes à Mme Corré, directrice et à Mr Rui coordinateur local de la Croix Rouge pour les maraudes sur tout le département. Prochain rendez-vous, le concours départemental de la meilleure tarte aux fraises le 22 avril prochain à Carpentras



Ecrit par le 9 novembre 2025





Le Vaucluse, terre d'artisans ! Crédit photo : <u>Groupement des artisans boulangers de Vaucluse</u>
L.M.

Le Thor : Antofénol prévoit la création de 122 emplois



La société montpelliéraine Antofénol a choisi le parc d'activité St Joseph au Thor pour construire sa première usine. L'entreprise produit des ingrédients naturels, extraits à partir de sarments de vigne, avec l'ambition de devenir leader du biocontrôle.

Après Stimulation déjà vu et bien d'autres, l'agence VPA (Vaucluse Provence attractivité) accompagne



l'implantation d'une nouvelle société en Vaucluse. Le site d'Antofénol, sur lequel la société prévoit un investissement estimé à 50M€, sera mis en activité en 2024 et comptera à terme 122 employés d'ici à 5 ans. Une quarantaine d'emplois verra le jour d'ici à 3 ans. L'entreprise Antofénol vient d'obtenir une subvention de 6,7M€ dans le cadre de France Relance, soit 16% du projet.

Economie circulaire

Antofénol a été créée en 2014 à Montpellier et incubée au sein de la faculté de biotechnologie à Montpellier. La société est née de la volonté de sa fondatrice originaire d'Avignon, Fanny Rolet, de déployer une activité nouvelle pour valoriser autrement les domaines viticoles. Spécialisée dans le biocontrôle, la société développe, à partir d'une technologie unique d'extraction, une gamme de produits naturels, éco-conçus et anti-microbiens à partir de déchets agricoles, en particulier les sarments issus de la taille des vignes. Depuis sa création, l'entreprise a déposé un brevet en 2016 et a réalisé plusieurs levées de fonds pour accompagner sa croissance.





Crédit photos: Antofénol

VPA à la manette

Cette implantation a bénéficié d'un accompagnement de <u>Vaucluse Provence Attractivité</u> qui a noué un premier contact avec Fanny Rolet lors des 'Cosmetic days 2018', un congrès scientifique dédié aux huiles essentielles qui s'est déroulé à Avignon. L'entreprise a pu identifier le potentiel du territoire pour développer son activité. Suite à la présentation et visite de plusieurs sites en Vaucluse organisées en mars 2021 par VPA, l'entreprise s'est positionnée sur deux parcelles au sein de la ZA St Joseph au Thor



Ecrit par le 9 novembre 2025

(47 et 49) de 4 586m² et 4 571m².

Pourquoi le Vaucluse?

Parmi les atouts décisifs en faveur de cette implantation, l'entreprise souligne le fait que la Région Sud et particulièrement le Vaucluse bénéficient d'un écosystème fort dans le domaine de la naturalité. L'attractivité du territoire pour le recrutement des futurs talents et la présence de formations spécialisées en biotechnologie ont également pesé dans la décision finale. Enfin, cette localisation dans une région viticole s'avère stratégique pour être au plus près de la matière première des sarments de vigne (selon les chiffres communiqués par Antofénol, la Région Sud représente un gisement potentiel de 86 000 tonnes de sarments).



Conférence de presse en présence de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Julien Fraysse, souspréfet à la relance, Bénédicte Martin, vice-présidente Région Sud, Pierre Gonzalvez, Président Communauté de communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse et président de Vaucluse Provence Attractivité, Yves Bayon de Noyer, vice-président Communauté de communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse. Photo: VPA



Un soutien solide

Ce projet rejoint l'objectif du territoire du Vaucluse d'attirer des entreprises dans le domaine de la transformation du végétal, et en particulier des ingrédients naturels. « L'entreprise s'insérera parfaitement bien à l'écosystème du territoire, et apportera un savoir-faire très complémentaire dans le domaine du biocontrôle, qui fait partie des axes d'intervention du pôle de compétitivité Innov'Alliance », souligne VPA. À ce titre, Antofénol bénéficie d'un fort soutien de la part de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse qui accueillera le futur site, ainsi que de la Région Sud dans le cadre de <u>l'OIR naturalité</u> pour structurer l'approvisionnement matière première, en lien avec l'agence régionale Rising Sud.

Découvrez Antofénol en vidéo :

Plan Faubourgs : Adrien Morenas ne passe pas par quatre chemins

Le député LREM de la 3e circonscription, Adrien Morenas, monte au créneau au sujet du plan Faubourgs à Avignon.

« Alors que depuis des années, votre famille politique dit à tout va qu'elle souhaite instaurer des consultations citoyennes afin de prendre des décisions structurantes, vous venez de démontrer que la réalité est très loin des actes », amorce <u>Adrien Morenas</u> par voie de communiqué, interrogeant Cécile Helle, maire d'Avignon : « pourquoi n'aimez-vous pas le Vaucluse ? »

Au cœur des débats, le <u>plan Faubourgs</u> avec notamment la mise en sens unique depuis janvier dernier des boulevards Sixte Isnard et Jacques Monod. La volonté ? Déployer de nouveaux aménagements, des zones 30, des boucles de circulation pour éloigner les voitures, désengorger la cité et apaiser la ville.

« Chef lieu du Vaucluse »

Le député est catégorique, les décisions de la municipalité « éloignent de plus en plus les Vauclusiens de leur ville centre, en matière de travail, de commerces ou d'accès à la culture ». Pour illustrer ses propos, <u>Adrien Morenas</u> cite le boulevard Saint Michel où la municipalité a réussi selon lui « l'exploit de créer un nœud de circulation » où aux heures de pointe, les administrés « peuvent attendre jusqu'à une heure pour pouvoir le dépasser ».



Autre enjeu majeur selon l'élu carpentrassien : la capacité de stationnement gratuit. « [...] Un justiciable de notre département qui veut se rendre au tribunal judiciaire d'Avignon, se voit dans l'obligation d'ajouter au temps de trajet, un temps défini pour trouver une place de parking », soulève-t-il. Adrien Morenas dit avoir saisi les services de la mairie, « ils nous répondent que les administrés peuvent se garer au parking des Italiens et prendre une navette jusqu'au palais de justice » rapporte le député qui déplore « une gymnastique organisationnelle ».

Adrien Morenas rappelle qu'Avignon reste « le chef lieu du Vaucluse », en ceci que la cité papale regroupe de nombreux services administratifs ou médicaux quelques fois inexistants dans certaines communes. Il revient également sur « la perte de chiffre d'affaires » subie par certains acteurs économiques dont les commerçants. Et de conclure : « Madame la maire, le département de Vaucluse ne peut vivre sans Avignon, vous semblez oublier qu'Avignon ne peut vivre sans le Vaucluse, alors arrêtez de regarder vers le Gard et les Bouches-du-Rhône et revenez-nous Vauclusienne ».

130 000 véhicules quotidiens

En janvier dernier, Fabrice Martinez-Tocabens, adjoint délégué à 'la ville apaisée et respirable', <u>prenait la parole</u> lors d'une conférence de presse. L'occasion de revenir sur les principaux constats ayant motivé ces décisions : «130 000 véhicules quotidiens qui transitent, engorgeant les quartiers et détériorant la vie de 30 000 habitants asphyxiés par la pollution de l'air, sonore, visuelle, l'absence de sécurité pour les usagers de l'espace public ».

Plusieurs objectifs du plan Faubourgs étaient alors évoqués : « éliminer le transit constitué de 60 000 automobilistes qui empruntent les faubourgs les traversant d'Est en Ouest et vice-versa », précisait Fabrice Martinez-Tocabens. Et dans la foulée : « créer de l'aménagement pour développer les mobilités », détaillait Frédérique Corcoral, adjointe au maire, précisant l'aménagement de 7,5 km de pistes cyclables sécurisées, de trottoirs et de couloir de bus.

La municipalité faisait alors part des premiers résultats. La mise en sens unique des boulevard Sixte Isnard et Jacques Monod aurait réduit le trafic de 75% avec 10 800 véhicules/jour en moins et de 30% soit de 1 800 véhicules sur l'avenue des deux routes et la rue Jean Macé. L'avenue Monclar aurait comptabilisé 1 500 véhicules (-44%), 2 670 pour l'avenue des Sources (-47%), 3 350 pour l'avenue de la Trillade (-45%) et 3 105 pour l'avenue Eisenhower (-21%). Quant à la piste cyclable Monclar mise en service en juillet 2021, elle induirait une augmentation en été de 50% de sa fréquentation et 20% les mois suivants.

Lire aussi : Avignon, Plan faubourgs, la Ville persiste et signe!

Ukraine : deux dispositifs de recensement des logements en Vaucluse



Le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, informe des dispositifs mis en place par le gouvernement afin de recenser les offres d'hébergement, dispositifs se substituant à la plateforme départementale qui avait été <u>mise en place</u> en urgence.

Personnes morales

Le recensement des offres d'hébergement des personnes morales (collectivités, associations, entreprises, bailleurs sociaux) se fait par le biais du formulaire numérique accessible <u>en cliquant ici</u>.

Ce formulaire est à destination de toutes les personnes morales qui souhaiteraient mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens. Il permettra aux services de l'État de disposer en temps réel des informations sur les offres d'hébergement. Les personnes morales devront remplir ce formulaire permettant leur identification et détaillant les caractéristiques des hébergements pour permettre un appariement dans les meilleures conditions. Ce site n'a pas vocation à être utilisé par



les particuliers (un numéro de SIRET est exigé pour instruire la demande).

Lire aussi : Lillia Lytvynenko : « Je suis fière du peuple ukrainien »

Particuliers

Le recensement des offres d'hébergement des personnes physiques (initiative citoyenne, particuliers) qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens est disponible <u>en cliquant ici.</u>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations. Cette plateforme recense les partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État, dans un contexte où des initiatives de tous ordres pourraient se développer.

L.M.